

dès-lors il cause de la difformité , & cesse de plaire.

Que si de tems en tems ma diction n'est point assez pure , ou s'il m'est peut-être échappé des expressions peu Françoises , je me flatte qu'on voudra bien les excuser , puisque je n'ai eu pour but principal que de composer un Ouvrage , aussi fidèle pour le fonds , que je le crois intéressant en lui même.

XI. Je ne doute pas néanmoins qu'on ne soit surpris de son étendue : Car , qui s'imagineroit que l'Histoire d'une Province particuliere , & sur-tout d'une Province située dans le fond des Ardennes , aussi stérile en apparence dans des Faits mémorables , qu'elle est ingrate dans son sol , dût contenir douze , ou peut-être quatorze Tomes d'un *in octavo* , mais sans Notes & sans Chartres ; ce qui reviendra avec les Notes & les Chartres à sept ou huit Tomes d'un grand *in quarto*. Mais outre que j'ai trouvé la matiere plus vaste que je ne me l'étois figurée , lorsque je l'entrepris , c'est que les Diplômes & les Chartres que je joins à la fin dans le titre des *Pièces justificatives* , remplissent beaucoup d'espace , & augmentent considérablement les volumes.

Malgré cette multitude de Chartres , je me persuade qu'on me saura bon gré d'en avoir fait la collection ; car , lorsque les Etrangers ou les Naturels voudront en savoir le contenu ; quand , par exemple , ils voudront être instruits de la fondation d'un Monastère , ou de l'affranchissement d'une Ville , avec les conditions auxquelles elle a été affranchie ; alors , sans être obligés de recourir aux Archives particulieres , qu'on ne leur communiqueroit peut-être pas , ils trouveront